



LABEL RISOU « QUALITE CONFORT HEBERGEMENT »

La problématique de l'occupation des lits touristiques, de leur valorisation, de leur rénovation et de leur commercialisation est **un enjeu majeur** pour les communes et stations de montagne.

Depuis le mois de février dernier, la commune et l'Office de tourisme de RISOU a initié une démarche interne de labellisation, de type **Label « Qualité Confort Hébergement »**, permettant de valoriser les meublés de tourisme.

Le « **LABEL RISOU** » donne l'impulsion d'une montée en gamme de la qualité d'hébergement et de services associés, véritable valeur ajoutée de l'offre et de la destination touristique.

L'Office de Tourisme de RISOU accompagné par le Cabinet LICHÔ chargé de la mise en œuvre du « **LABEL RISOU** », procède à compter du 1^{er} Septembre 2017 aux audits de labellisation gratuits, sur les préconisations d'un référentiel qualitatif et personnalisé à la destination de « RISOU », élaboré par un comité de pilotage interne.

Cette labellisation est menée parallèlement au classement ministériel « meublés de tourisme » qui permet des avantages fiscaux comme l'abattement de 71% des revenus locatifs plafonné à 81 500,00€.

Les propriétaires adhérents à cette démarche qualité pourront recevoir des conseils dans le cadre de coaching rénovation gratuit, afin de permettre à leur meublé de se mettre en conformité avec les critères et standards de confort actuels, tels que définis dans le référentiel qualitatif.

L'Office de Tourisme de RISOU a souhaité mettre en place un partenariat avec les entreprises et artisans locaux dans l'objectif de favoriser leur mise en relation avec des propriétaires désireux d'effectuer des travaux. Un répertoire des entreprises partenaires du « **LABEL RISOU** », corps de métier par corps de métier, sera remis aux propriétaires qui en feront la demande.

Toujours dans le cadre de ce dispositif, un « Club Privilège des Propriétaires Ambassadeurs de RISOU » sera animé au sein de la station, sous la forme d'un partenariat et d'avantages « RISOU PRIVILEGES » en concertation avec l'ensemble des acteurs économiques de la station : Mairie, Office de Tourisme, Labellemontagne, Ecoles de Ski, commerçants, etc...

Propriétaires, Valorisez votre bien !

Pour tout renseignement sur la mise en location de votre bien, la labellisation de celui-ci et les avantages fiscaux divers auxquels vous pouvez prétendre, contactez-nous :

LABEL RISOU « QUALITE CONFORT HEBERGEMENT » - Office de Tourisme de RISOU :
clubdesambassadeurs@risoul.com

Pauline Collet : 04.92.46.10.00 / 06.03.64.27.40

